

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-CL148

présenté par

Mme Regol, Mme Balage El Mariky, M. Amirshahi, M. Duplessy, M. Iordanoff, Mme Autain, Mme Arrighi, Mme Voynet, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier et M. Thierry

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	210 000 000
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	210 000 000	0
TOTAUX	210 000 000	210 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés du groupe Écologiste et social vise à prévoir les crédits nécessaires à l'acquisition de nouveaux Canadiens afin de tenir la trajectoire fixée dans la LOPMI - qui prévoit le renouvellement intégral de la flotte actuelle, soit 12 appareils, et l'acquisition de 2 appareils

supplémentaires financés par l'État en plus des 2 financés par l'Union européenne - et de doter notre sécurité civile des moyens de faire face aux feux de forêts de manière efficace dans un contexte de réchauffement climatique en appliquant la doctrine de l'attaque massive des feux naissants.

Si le projet de budget pour 2026 prévoit à ce titre les sommes nécessaires (soit 209,3 millions d'euros) à l'acquisition de 2 nouveaux appareils, en plus des 2 financés par l'UE, l'amendement propose de débloquer dès à présent les fonds nécessaires à l'acquisition de 2 avions supplémentaires, soit 4 appareils financés par la France. En effet, les appareils actuels étant âgés de 30 ans en moyenne et utilisés de manière intensive, le risque d'une rupture capacitaire dans les années à venir lié à un manque d'investissements est réel, ce qui ferait courir un risque inacceptable à nos concitoyens.

L'amendement propose par conséquent un transfert de crédits à hauteur de 210 millions d'euros (soit 2 appareils) de l'action 04 "Police des étrangers et sûreté des transports internationaux" du programme "Police nationale" vers l'action 12 "Préparation et interventions spécialisées des moyens nationaux" du programme "Sécurité civile".

Nous demandons par ailleurs au Gouvernement de lever le gage.